

GUIDE

DE L'ENSEIGNANT EN ÉPS RESPONSABLE DES PROJETS D'ACTIVITÉS PHYSIQUES À L'ÉCOLE



L'ACCOMPAGNEMENT
DE L'ÉQUIPE-ÉCOLE



Chaire de recherche Kino-Québec sur l'adoption d'un mode
de vie physiquement actif en contexte scolaire





Collaboratrices

Lucie Boutin, enseignante en éducation physique et à la santé CSRS

Catherine Gignac, chargée de cours FASAP

Jacinthe Nolin, enseignante en éducation physique et à la santé CSDM

Éliane Massé, enseignante en éducation physique et à la santé CSRS

Sara Grand'Maison, chargée de cours FASAP

Supervision

Sylvain Turcotte, professeur titulaire

Coordination

Véronique Marchand, directrice de la FÉÉPEQ

	Introduction	5
7	Regard professionnel de l'enseignant en ÉPS	
8	Contribution de l'enseignant en ÉPS au regard d'un mode de vie physiquement actif	
13	Accompagner son équipe-école	
22	Accompagner dans le cadre des activités de plein air	
28	Conclusion	
29	Annexes	

FÉÉPEQ

La Fédération des éducateurs et éducatrices physiques enseignants du Québec (FÉÉPEQ) est fière de vous présenter, en partenariat avec le Grand défi Pierre Lavoie et la Chaire de recherche Kino-Québec sur l'adoption d'un mode de vie physiquement actif en contexte scolaire de l'Université de Sherbrooke, ce présent outil pour soutenir les enseignants en éducation physique et à la santé dans leur rôle d'accompagnateur de l'équipe-école en lien avec l'introduction de projets d'activités physiques à l'école.

La mission de la FÉÉPEQ est d'intervenir pour assurer le développement et la promotion d'un enseignement de l'éducation physique et à la santé de qualité afin de contribuer au développement global et au bien-être des citoyennes et citoyens québécois.

Pour en savoir plus sur la FÉÉPEQ, n'hésitez pas à consulter le site www.feepeq.com ou à nous écrire à direction@feepeq.com



INTRODUCTION

HISTORIQUE DE LA PREMIÈRE MESURE D'ACTIVITÉ PHYSIQUE À L'ÉCOLE AU PRIMAIRE

En 2017, le Gouvernement du Québec a lancé la Politique de l'activité physique, du sport et du loisir (PAPSL) qui vise une augmentation de la pratique régulière d'activités physiques et sportives dans l'ensemble de la population du Québec. Les jeunes de 6 à 17 ans y sont tout particulièrement ciblés afin d'augmenter leur volume d'activité physique. Cette politique est en cohérence avec la Politique gouvernementale de prévention en santé (Gouvernement du Québec, 2016) et la Politique de la réussite éducative (Gouvernement du Québec, 2017). Elle s'appuie sur la documentation scientifique soulignant qu'un mode de vie physiquement actif s'avère indissociable de la réussite éducative des élèves (Bailey et al., 2009; Donnelly et al., 2016; Rasberry et al., 2011; Singh et al., 2012). L'environnement scolaire y est identifié comme un lieu privilégié afin de mettre en œuvre différentes interventions ciblant la pratique d'activités physiques des enfants et des jeunes (McMullen et al., 2015; Pate et al., 2006).

Afin d'implanter la PAPSL dans les écoles, le gouvernement du Québec a procédé au lancement de la mesure 15023 « À l'école, on bouge! » à l'ordre d'enseignement primaire. Plus récemment, s'est ajoutée la mesure 15028 spécifique aux activités parascolaires à l'ordre d'enseignement secondaire. Ces deux mesures invitent les milieux scolaires québécois à se mobiliser pour mettre en place des actions structurantes visant la pratique d'activités physiques des élèves à l'école.

La contribution de l'enseignant en éducation physique et à la santé (ÉPS) est mise à l'avant plan, alors qu'il est appelé à agir comme leader dans la création d'un environnement scolaire favorable à l'adoption d'un mode de vie physiquement actif. L'enseignant en ÉPS est clairement désigné dans le budget provincial du 28 mars 2017 :

« Les élèves actifs réussissent mieux sur le plan scolaire. La nouvelle mesure « *À l'école, on bouge au cube!* » vise à soutenir les établissements d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire pour que les élèves soient physiquement actifs au moins 60 minutes par jour. Cette mesure permettra aux écoles de compter sur le soutien et l'expertise de l'enseignant d'éducation physique, qui jouera un rôle clé dans la réalisation du projet. Les écoles pourront également acheter du matériel sportif et de plein air et offrir une sortie de plein air ou une classe nature au moins une fois par année à tous leurs élèves¹ ».

Dans la conjoncture de cette annonce, des représentations politiques ont été faites afin d'intégrer à la tâche des enseignants en ÉPS le temps nécessaire à l'accomplissement des objectifs de cette mesure au primaire. L'adhésion de la FÉÉPEQ et de ses partenaires à cette mesure est fondée sur la nécessité d'enraciner cette pratique de l'activité physique afin de consolider les apprentissages initiés dans les cours d'éducation physique et à la santé. Dans le respect de l'esprit de cette mesure, la diminution du temps d'ÉPS n'a aucunement sa raison d'être. Au contraire, la création d'un environnement scolaire favorable à l'adoption d'un mode de vie physiquement actif est indissociable d'une éducation physique de qualité et de la complémentarité des actions menées en collaboration avec les autres intervenants de l'école. En ce sens, le temps d'enseignement de l'ÉPS se devrait plutôt d'être augmenté.

L'apport spécifique de l'enseignant en ÉPS implique d'accompagner l'équipe-école et de contribuer à la dynamiser dans la mise en œuvre d'interventions liées au développement d'un mode de vie actif à l'école, de même que de participer à la coordination des diverses initiatives dans le milieu scolaire. Comment faire pour assumer un plus grand rôle de leader à l'école? Quelles sont les stratégies d'intervention à privilégier? Quelles sont les pratiques pour dynamiser et accompagner l'ensemble de l'équipe-école?

La pertinence de ce rôle complémentaire à l'enseignement de l'ÉPS, induit par le contexte politique au Québec, a amené la Fédération des éducateurs et des éducatrices physiques du Québec (FÉÉPEQ) à s'associer avec le Grand Défi Pierre Lavoie ainsi que la Chaire de recherche Kino-Québec sur l'adoption d'un mode de vie physiquement actif en contexte scolaire de l'Université de Sherbrooke afin de soutenir les enseignants dans cette responsabilité, soit celle d'accompagner l'équipe-école. En définitive, l'objectif du présent guide est de fournir des outils et des pistes d'action aux enseignants en ÉPS qui sont responsables d'implanter les mesures d'activités physiques à l'école.

REGARD

PROFESSIONNEL DE L'ENSEIGNANT EN ÉPS



Bien au-delà de faire « bouger » les élèves 60 minutes par jour, comment les mesures d'activités physiques à l'école peuvent-elles alors compléter la perspective éducative en permettant l'acquisition et le renforcement de compétences personnelles et sociales des élèves, celles-ci étant directement associées à la réussite éducative?

Pour y voir plus clair, il importe de redéfinir la contribution de la discipline de l'éducation physique et à la santé (ÉPS), ainsi que la vision que doit démontrer l'enseignant en ÉPS à l'égard du positionnement du mode de vie actif dans le cursus des élèves.

CONTRIBUTION

DE L'ENSEIGNANT EN ÉPS AU REGARD D'UN MODE DE VIE PHYSIQUEMENT ACTIF

Avec l'arrivée de la mesure 15023 au regard d'un mode de vie physiquement actif, le rôle de l'enseignant en éducation physique et à la santé est amené à se métamorphoser de manière significative et à prendre une expansion qui dépasse largement le cadre de son gymnase. L'enseignant en ÉPS doit œuvrer en étroite collaboration avec tous les membres de l'équipe-école afin de favoriser un mode de vie physiquement actif au sein de l'environnement scolaire dans sa globalité.

Lors de l'implantation de la mesure 15023 visant 60 minutes d'activités physiques par jour en contexte scolaire, le défi majeur de l'enseignant en ÉPS et de l'ensemble de l'équipe-école consiste donc à fournir aux élèves des occasions de consolider ou de réinvestir à l'extérieur du gymnase les habiletés motrices développées en éducation physique et à la santé.

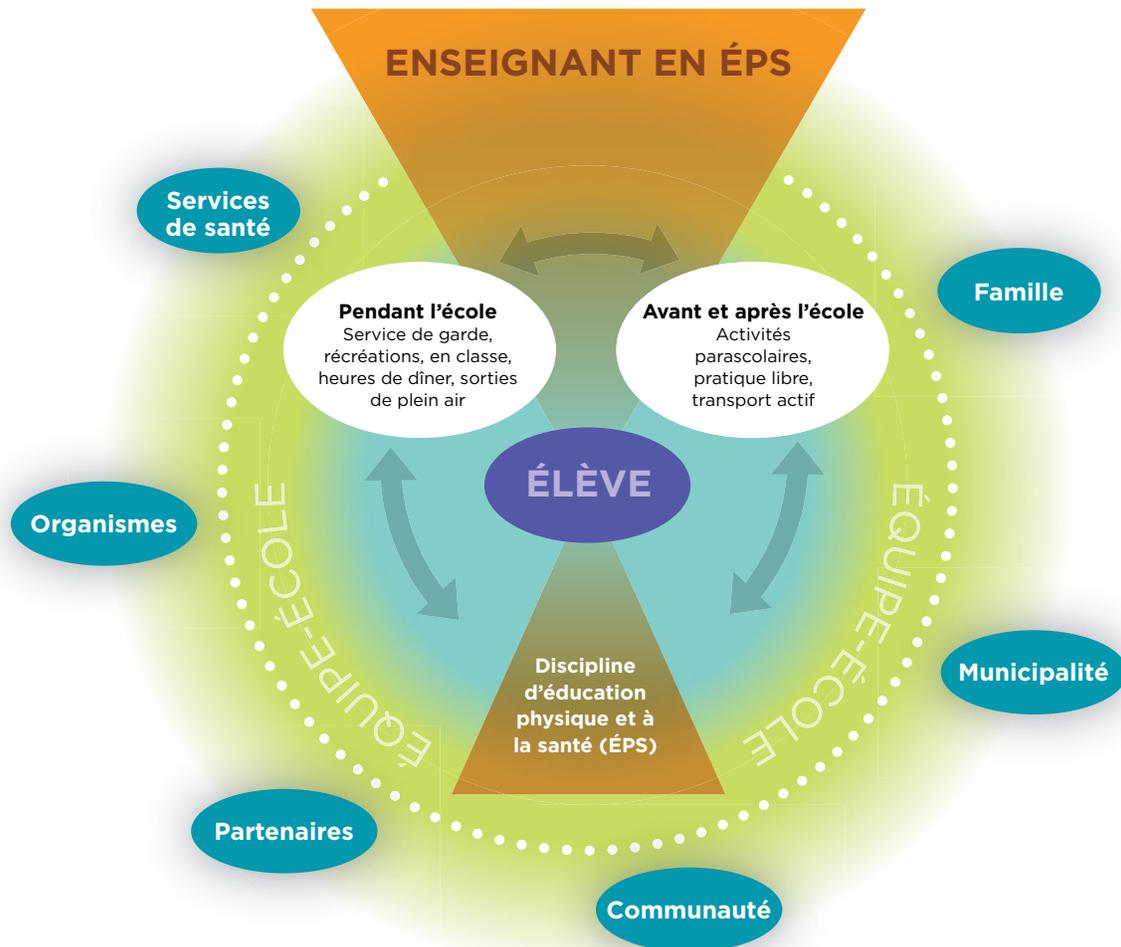
En ce sens, le domaine général de formation Santé et bien-être place en effet le mode de vie actif au premier plan, ce qui incite toutes les enseignantes et tous les enseignants responsables de la réussite éducative des élèves à s'approprier cet enjeu par la mise en œuvre d'actions concrètes.

Par exemple, les responsables du service de garde peuvent devenir des partenaires de l'enseignant en ÉPS en ce qui concerne le développement d'un mode de vie physiquement actif. Les habiletés développées dans le cadre des cours d'éducation physique peuvent être réinvesties dans ce contexte.

STRATÉGIES D'INTERVENTION POUR FAVORISER LA CRÉATION D'UN ENVIRONNEMENT ACTIF

Les stratégies d'intervention étant les plus prometteuses en matière d'activité physique sont celles qui permettent d'exploiter au maximum l'environnement bâti autour de l'élève et de saisir toutes les occasions d'encourager un mode de vie actif. Pour l'enseignant responsable de la mesure 15023, le schéma de la page suivante, inspiré du *Center for Disease Control and Prevention* (2017), illustre les moments à privilégier pour saisir l'ensemble des opportunités offertes par le milieu scolaire pour y intégrer des périodes réservées à la pratique d'activités physiques, en réutilisant les concepts présentés dans l'illustration ci-dessous. En outre, l'appui et l'implication soutenus de l'équipe-école se révèlent déterminants pour permettre la mise en place concertée des stratégies identifiées.

Interrelations entre les différents acteurs



L'enseignant en éducation physique et à la santé doit donc désormais être sensibilisé à assumer les rôles suivants, qui englobent des responsabilités distinctes, soit :

L'adoption d'un mode de vie physiquement actif en contexte scolaire
.....

Enseignant en éducation physique et à la santé : discipline de l'ÉPS

RÔLE #1 (PFEQ)

Amener l'élève à accroître son efficacité motrice par la pratique régulière d'activités physiques, à développer ses habiletés psychosociales ainsi qu'à acquérir des connaissances, des stratégies, des attitudes et des comportements sécuritaires et éthiques nécessaires à une gestion judicieuse de sa santé et de son bien-être.



Enseignant en éducation physique et à la santé : leader à l'école

RÔLE #2

- a) Accompagner et soutenir la mise en œuvre de certaines interventions liées à un mode de vie actif à l'école et coordonner (en partenariat) le développement de celles-ci. (action concertée avec d'autres intervenants);
- b) Participer activement à la réflexion sociale et aux changements en étant l'acteur principal du milieu scolaire qui accompagne les intervenants à adapter leurs pratiques au regard d'un mode de vie physiquement actif.

PISTES D' ACTIONS CONCRÈTES

Pendant l'école

D'abord, entre le début et la fin des cours d'une journée type, les stratégies d'intervention doivent absolument considérer tous les moments propices à l'activité physique et, idéalement, être arrimées avec l'enseignant en ÉPS et les contenus disciplinaires qu'il présente lors des cours d'éducation physique. Les récréations, les heures de dîner, les moments passés au service de garde, les pauses actives dans les classes et les sorties représentent des occasions idéales pour intégrer cette mesure. **La mobilisation de l'équipe-école devient donc essentielle pour coordonner les différentes actions.**

Avant et après l'école

Même si l'accent de la mesure 15023 est principalement mis sur les heures de classe, il est nécessaire de s'assurer que l'environnement scolaire (l'offre de services, les infrastructures) soit propice aux **activités physiques parascolaires**, à la **pratique libre** et au **transport actif** se déroulant **AVANT et APRÈS** le début et la fin des classes et qu'il soit en adéquation avec ce qui est enseigné dans les cours d'éducation physique et à la santé.

Sphère environnementale

Toujours dans l'optique de maximiser l'environnement bâti autour des élèves, ces derniers et leurs parents doivent également être mis au courant des activités offertes par l'école et par la municipalité et surtout, encouragés à y participer. Les projets qui sollicitent la participation active des parents (ex. : cubes énergie) ou les activités qui favorisent un lien parent-enfant (randonnée pédestre familiale, patinage libre en soirée, parties de balle-molle la fin de semaine, etc.) doivent donc être planifiées et communiquées au milieu familial par les différents canaux privilégiés par l'école.

Les différentes interrelations entre les acteurs du milieu scolaire qui participent de près ou de loin à l'intégration des mesures d'activités physiques en contexte scolaire sont présentées dans le schéma de la page 9.

Organismes externes

Des fiches de synthèse des principaux programmes à la disposition des enseignants pour favoriser la pratique de l'activité physique à l'école. Elles sont disponibles en annexe.

L'enseignant en ÉPS qui souhaite implanter une mesure d'activités physiques au sein de son établissement scolaire doit être conscient des nouveaux rôles professionnels qu'il doit jouer, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de son gymnase, et être prêt à les assumer.

De plus, une connaissance accrue des stratégies d'intervention prometteuses et des moments à privilégier au sein d'une journée scolaire typique s'avère déterminante pour favoriser le développement d'un mode de vie physiquement actif en contexte scolaire, tout comme l'implication soutenue de l'ensemble de l'équipe-école. Une grille est proposée afin d'amener les enseignants à réfléchir à des indicateurs qui pourraient leur permettre de choisir parmi les offres qui leur sont faites. Des indicateurs sont suggérés dans la grille à l'annexe 2, ceux-ci peuvent changer en fonction du milieu, des besoins des élèves et de ceux de l'école.





ACCOMPAGNER L'ÉQUIPE-ÉCOLE

QU'EST-CE QU'UN ACCOMPAGNATEUR?

« L'enseignant accompagné a souvent comme attente du soutien, soit pour prendre une décision, soit pour réorienter son action, soit pour améliorer sa pratique². »

L'accompagnateur est cette personne qui offre du soutien à la personne accompagnée en la questionnant afin de l'aider à clarifier ses besoins et à identifier ses propres stratégies. La personne accompagnée est au centre de cette démarche et reçoit le soutien nécessaire de l'accompagnateur pour faire ses propres choix.

Lorsqu'une équipe-école désire créer un environnement favorable aux saines habitudes de vie, cela peut nécessiter des changements de pratiques impliquant plusieurs membres de l'équipe. Par son champ d'expertise, l'enseignant en ÉPS peut soutenir son équipe-école dans cette démarche de développement professionnel en prenant le temps d'acquérir quelques connaissances et compétences en accompagnement³.

Ce guide a pour objectif d'offrir les connaissances et les outils de base nécessaires à l'enseignant en ÉPS qui désire démarrer une démarche pour soutenir adéquatement son équipe dans des changements de pratiques liés à la création d'un environnement favorable aux saines habitudes de vie à l'école.

2 Morin, F. (2014) Démarche d'accompagnement de conseillers pédagogiques et de professionnels à la consultation d'une commission scolaire du Québec. 22 (2), 90-93

3 Le rôle d'accompagnateur que l'enseignant en EPS peut assumer au sein de son équipe-école et dont il sera question dans ce guide, n'est pas celui d'un professionnel qui a réalisé plusieurs années d'études pour acquérir des habiletés en accompagnement, des connaissances théoriques et des expériences pratiques.

PROPOSITION D'UNE DÉMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT POUR L'ENSEIGNANT EN ÉPS QUI DÉSIRE ACCOMPAGNER SON ÉQUIPE-ÉCOLE

Une démarche d'accompagnement peut se structurer de différentes façons selon les besoins et les contraintes de chaque milieu. La section suivante propose une démarche dont l'enseignant en ÉPS peut s'inspirer s'il désire mettre en œuvre une démarche d'accompagnement avec son équipe.

ÉTAPE 1 : DRESSER LE PORTRAIT DES BESOINS

Dans un premier temps, il est primordial de prendre le temps de bien clarifier les besoins des élèves. Les apprentissages des élèves sont une source de motivation importante pour générer des changements de pratique chez l'enseignant⁴.

La démarche doit répondre à un besoin et mener à des solutions applicables dans ses pratiques quotidiennes, solutions qui auront des effets positifs sur ses élèves, ainsi que dans le milieu dans lequel ils évoluent⁵.

Voici par exemple des éléments sur lesquels l'enseignant en EPS pourrait s'interroger lors de l'identification des besoins des élèves :

- Quels sont les moments et les lieux qui favorisent la pratique d'activité physique des élèves?
- Quels éléments inciteraient les élèves à pratiquer davantage des activités physiques?
- Quels sont les principaux obstacles liés à la pratique d'activité physique des élèves?
- Combien de minutes par jour les élèves pratiquent-ils déjà des activités physiques à l'école?⁶

4 Guskey, T. R. (2002). Professional development and teacher change. *Teachers and teaching*, 8(3), 381-391.

5 Beaudoin, S., Turcotte, S., Berrigan, F., Gignac, C., & Bernier, P. M. (2018). Dispositif d'accompagnement professionnel pour optimiser la mise en œuvre d'une période d'activité physique quotidienne en milieu scolaire. *Staps*, (2), 67.

6 Un outil pour faciliter le calcul du temps actif des élèves est disponible sur le site Internet de la FÉÉPEQ.

Afin de dresser un portrait représentatif des besoins, il s'avère essentiel de recueillir les perceptions des élèves ainsi que celles de plusieurs membres de l'équipe-école qui assument différents rôles au sein de l'établissement. Par exemple, voici des questions que l'enseignant en ÉPS pourrait adresser aux membres de son équipe pour compléter le portrait des besoins :

- Si nous décidons d'améliorer la pratique d'activité physique des élèves, quels obstacles anticipez-vous?
- Qu'est-ce qui permettrait d'améliorer la pratique d'activité physique de nos élèves?
- De quoi auriez-vous besoin en tant qu'enseignants?

L'enseignant en ÉPS peut recueillir les perceptions des élèves et de son équipe de différentes façons : sondage en ligne, discussion durant une rencontre d'équipe, consultation du conseil des élèves, etc. L'enseignant en ÉPS choisira les outils pour collecter les informations en fonction de son milieu et du temps mis à sa disposition en début de démarche.

L'étape d'identification des besoins est essentielle dans une démarche d'accompagnement pour permettre ensuite à l'accompagnateur de soutenir adéquatement son équipe dans des résolutions de problématiques réelles et dans une recherche de stratégies signifiantes pour les membres de son équipe.

ÉTAPE 2 : PLANIFIER UNE PREMIÈRE RENCONTRE D'ÉQUIPE

Le temps nécessaire pour mener une rencontre est parfois difficile à obtenir dans certains milieux scolaires. C'est la raison pour laquelle l'accompagnateur se doit de structurer de façon efficace la rencontre afin d'amener son équipe à identifier des stratégies concrètes et réalisables à l'intérieur du temps de rencontre mis à sa disposition. L'enseignant en ÉPS planifiera idéalement cette première rencontre selon les préférences des membres de son équipe (journée pédagogique, rencontre d'équipe, heure du dîner, etc.).

La rencontre peut se structurer de diverses façons. Voici une proposition (pages 16-17) dont l'enseignant en ÉPS peut s'inspirer pour planifier une première rencontre avec son équipe.

RENCONTRE

1 PRÉSENTER LE PROJET À L'ÉQUIPE

Dans un premier temps, il est pertinent que l'enseignant en ÉPS prenne le temps de bien décrire le projet et ses objectifs.

Exemple : Expliquer en quoi consiste l'implantation de la mesure 15023 au primaire ou la mesure 15028 au secondaire.

2 IDENTIFIER LES BÉNÉFICES POUR LES ÉLÈVES (ET LES ENSEIGNANTS)

L'enseignant en ÉPS peut rendre le projet encore plus signifiant pour son équipe s'il souligne les bénéfices potentiels pour les élèves tout en considérant les préoccupations des enseignants.

Exemple : Présenter à des titulaires de classe des résultats de recherche démontrant que les élèves sont plus prédisposés aux apprentissages en classe après une période d'activité physique.

3 PRÉSENTER LE PORTRAIT DES BESOINS

Après avoir consulté les élèves et les différents membres de l'équipe-école, l'enseignant en ÉPS devrait être en mesure de partager le portrait des principaux besoins de son milieu (voir l'étape 1 de la démarche d'accompagnement). Lorsqu'une problématique a été identifiée durant la période de consultation, il est judicieux de la présenter à son équipe en la reformulant de façon positive, c'est-à-dire en nommant le besoin plutôt que la problématique.

Exemples :

- Améliorer l'accès au matériel durant les périodes de récréation
- Offrir des pauses actives aux élèves durant les périodes en classe
- Améliorer la gestion des plateaux

4 PROPOSER À L'ÉQUIPE UNE DÉMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT

Une démarche d'accompagnement peut être structurée de différentes façons. L'enseignant en ÉPS proposera idéalement différentes modalités d'accompagnement pour soutenir son équipe tout en demeurant flexible selon les besoins de celle-ci.

Exemples :

- Proposer à l'équipe de la soutenir durant l'année en créant des moments précis durant les rencontres d'équipe pour favoriser la recherche de stratégies collectives.
- Offrir des périodes de disponibilités pour accompagner individuellement les membres de l'équipe qui le désirent à l'extérieur des rencontres.

D'ÉQUIPE

5 DÉFINIR LES RÔLES DE CHACUN

Une clarification des rôles de chacun permet de bien démarrer une démarche d'accompagnement en identifiant clairement la contribution potentielle de chaque membre de l'équipe pour favoriser l'atteinte d'objectifs communs.

Exemples :

- L'enseignant en ÉPS peut proposer de soutenir l'équipe dans sa recherche de stratégies et offrir un soutien organisationnel pour faciliter la mise en œuvre de certaines stratégies d'équipe (horaire des plateaux, partage du matériel d'éducation physique, etc.)
- Les titulaires peuvent s'engager activement dans la recherche de stratégies et leur mise en œuvre en fonction de leurs intérêts.
- La direction de l'école peut offrir un soutien organisationnel lors des rencontres d'équipe, approuver la formation d'un nouveau comité ou collaborer lors de la gestion des budgets.

6 RECHERCHE DE STRATÉGIES EN ÉQUIPE

L'accompagnateur doit s'assurer de prévoir suffisamment de temps durant sa rencontre pour permettre la recherche de stratégies collectives. Durant la recherche de stratégies en équipe, l'accompagnateur a également la responsabilité de créer un climat propice aux interactions entre les membres de l'équipe. Cette étape de la rencontre est cruciale puisque, lorsque les personnes accompagnées identifient des stratégies **qu'elles aimeraient mettre en place**, cela permet de responsabiliser chacune d'entre elles dans la démarche et évite que toutes les tâches proposées par l'équipe reposent uniquement sur les épaules de l'enseignant en ÉPS.

Consultez l'annexe 2 pour voir un exemple d'outil inspiré du modèle de Stringer.

7 CLORE LA RENCONTRE

À la fin de la rencontre, il est pertinent que l'accompagnateur prenne le temps de résumer les stratégies proposées et invite chacun à observer les indicateurs de succès ciblés par l'équipe. Cela permet à tous de quitter la rencontre avec une idée précise des actions à accomplir et, par le fait même, peut-être avec le sentiment que la rencontre a été utile et efficace!

Avant de quitter, il est également approprié d'offrir aux membres de l'équipe qui le désirent la possibilité d'obtenir du soutien entre les rencontres.



ÉTAPE 3 : OFFRIR UN SOUTIEN ORGANISATIONNEL À L'ÉQUIPE

Grâce à son expertise, l'enseignant en ÉPS peut soutenir efficacement son équipe sur le plan organisationnel. Des stratégies pour faciliter le partage du matériel dans une école sont également disponibles sur le site Internet de la FÉÉPEQ.

Par exemple, il peut proposer :

- Un horaire pour faciliter le partage des plateaux disponibles
- Des stratégies pour faciliter la gestion et le partage du matériel;
- Des outils déjà existants pour faciliter la planification des activités offertes aux élèves (sites Internet, répertoires d'activités, vidéos, etc.).

ÉTAPE 4 : ACCOMPAGNER SES COLLÈGUES AU QUOTIDIEN ET TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Modalités d'accompagnement

L'essentiel est d'offrir différentes modalités d'accompagnement à son équipe, de demeurer flexible et de démontrer de l'ouverture afin de s'adapter à ses besoins et à ses contraintes. L'enseignant en ÉPS peut mettre en place différentes modalités d'accompagnement pour soutenir son équipe dans ses changements de pratiques tout au long de l'année.

Par exemple :

- Rencontres d'équipe
- Rencontres individuelles
- Offre de disponibilités durant des périodes de planification
- Dîner avec une petite équipe
- Communications par courriel
- Création d'un comité

LES DÉFIS DE L'ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnateur peut faire face à certains obstacles dans ses démarches. La section suivante présente certains défis que l'enseignant en EPS peut rencontrer lorsqu'il accompagne son équipe.

Établir une relation de coopération

Lorsque la personne accompagnée est invitée à intégrer une démarche centrée uniquement sur les objectifs de l'accompagnateur, cela peut générer de la réticence chez la personne accompagnée⁷. **Exemple :**



Nous devons augmenter la pratique d'activité physique des élèves!

Oui, mais je n'ai pas le temps!
Mon groupe se désorganise trop facilement!



Lorsqu'une démarche est centrée uniquement sur les objectifs de la personne accompagnée et que cette dernière sollicite l'accompagnateur pour réaliser les tâches en raison de son expertise, la personne accompagnée peut devenir passive dans la démarche et dépendante de l'enseignant en ÉPS qui l'accompagne⁷. Ce type de relation peut également engendrer beaucoup de travail pour l'enseignant en ÉPS! **Exemple :**

C'est toi l'expert!
Dis-moi ce que je devrais faire avec les élèves en classe.

Ouf... Vais-je réussir à répondre à toutes les demandes de l'équipe?

Pourrais-tu me préparer des affiches pour faire des activités en classe?



OUTILS DE L'ACCOMPAGNATEUR

Des outils destinés à l'accompagnateur sont également disponibles sur le site Internet de la FÉÉPEQ :

- Canevas vierge de l'outil d'accompagnement inspiré du modèle de Stringer⁸;
- Exemples d'utilisations de l'outil d'accompagnement dans une démarche d'accompagnement individuelle ou collective avec une équipe-école;
- Astuces pour faciliter l'utilisation du modèle d'accompagnement.

⁷ St-Arnaud, Y. (2003). L'interaction professionnelle : efficacité et coopération. Les Presses de l'Université de Montréal.

⁸ Stringer, E. T. (2008). Action research in education. Upper Saddle River, NJ: Pearson Prentice Hall.

Quel type de relation l'enseignant en ÉPS devrait-il développer avec ses collègues pour favoriser leur engagement? Ultimement, l'accompagnateur vise à développer une relation de coopération avec les personnes qu'il accompagne. Dans ce type de relation, chacun a besoin des compétences de l'autre pour atteindre un objectif commun⁷. **Exemple :**



Dans une relation de coopération, la responsabilité est partagée et ne repose pas uniquement sur les épaules de l'enseignant en ÉPS. Ce dernier fait équipe avec ses collègues pour atteindre un but commun⁷.

Laisser la personne accompagnée cibler ses propres stratégies

Il est parfois tentant pour l'accompagnateur de dicter à la personne accompagnée les stratégies qu'elle devrait mettre en place pour résoudre une problématique. Malheureusement, cette situation peut générer deux conséquences pouvant nuire à la relation d'accompagnement et à la responsabilisation de la personne accompagnée⁹:

- Si la stratégie proposée ne fonctionne pas, l'accompagnateur peut être tenu responsable et la relation de confiance peut en être ébranlée.
- Si la stratégie proposée par l'accompagnateur s'avère efficace, la personne accompagnée apprendra possiblement que la meilleure chose à faire lorsqu'elle rencontre une problématique est de consulter une autre personne plutôt que de trouver elle-même ses propres stratégies.

L'accompagnateur qui désire responsabiliser son équipe dans des changements de pratiques à long terme s'assurera donc de soutenir ses collègues dans la recherche et mise en œuvre de leurs propres stratégies.

9 Kottler, J. A., & Kottler, E. (2006). *Counseling skills for teachers*. Corwin Press.

ACCOMPAGNER DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS DE PLEIN AIR

Les bienfaits de la pratique d'activité physique en plein air sont nombreux, alors que l'accès aux espaces verts favorise le bien-être mental, la santé globale et le développement cognitif des élèves¹⁰. L'objectif de cette section du guide est d'amener l'enseignant en ÉPS à découvrir ou à consolider certaines pratiques dans le cadre de la planification et de la mise en place des activités de plein air, et ce, particulièrement en collaboration avec les élèves, l'équipe-école et les parents.

L'ensemble de cette section du guide est disponible sur le site Internet de la FÉÉPEQ.

STRATÉGIES D'INTERVENTION

L'enseignant en ÉPS qui collabore avec ses collègues et les élèves dans le cadre des activités de plein air peut en tirer plusieurs bénéfices. Notamment, en impliquant les élèves et les membres du personnel dans le choix des activités extérieures, le responsable s'assure d'offrir des activités qui répondent davantage aux besoins et aux intérêts de chacun.



COLLABORER AVEC LES ÉLÈVES

Puisque les activités de plein air proposées par les enseignants sont développées à l'attention des élèves, il s'avère donc très pertinent d'impliquer les élèves dans la démarche de planification et lors de la réalisation des activités. La collaboration avec les élèves peut se concrétiser de différentes façons :

- Les élèves peuvent partager leurs besoins, leurs intérêts et les défis qu'ils prévoient devoir relever lors des activités de plein air;
- Ils peuvent participer au choix des activités. Par exemple, les élèves peuvent s'exprimer par des votes, des périodes d'échanges en classe, une mise à contribution lors de la recherche d'informations sur les activités, entre autres;
- S'il existe un conseil des élèves à l'école, celui-ci peut également devenir un partenaire lors de la consultation des élèves;
- Les élèves peuvent en outre contribuer au bon déroulement des activités. Notamment en s'engageant à participer aux activités de plein air proposées, mais également en assumant certaines responsabilités lors des activités. Par exemple, des élèves plus âgés, lors des activités extérieures avec de plus jeunes élèves, peuvent aider à attacher les patins, à mettre des raquettes, à transporter du matériel, et soutenir l'enseignant dans d'autres tâches.

COLLABORER AVEC L'ÉQUIPE-ÉCOLE ET LES PARENTS

Afin de bien s'entourer lors de la planification et du déroulement des activités de plein air, l'enseignant en ÉPS à tout avantage à prendre en considération le rôle et l'expertise de chacun. Notamment, en collaborant avec les différents membres du personnel dans les démarches de planification des activités, il est possible que ces derniers démontrent moins de réticence à l'égard des activités proposées s'ils y ont contribué ou s'ils ont initialement été consultés.

Des exemples concrets de collaborations avec l'ensemble des membres de l'équipe-école et les parents dans le cadre des activités de plein air sont disponibles sur le site Internet de la FÉÉPEQ.

Identifier les besoins

La planification d'une sortie en plein air destinée à tous les élèves de l'école, comme prescrit dans le cadre des mesures complémentaires d'activités physiques, peut parfois représenter un réel défi pour l'enseignant en ÉPS. Dans un premier temps, il est pertinent de consulter les élèves et l'ensemble de l'équipe-école afin de planifier des activités extérieures qui répondent aux besoins. Lors de cette période de consultation, il serait approprié de questionner les élèves et les collègues entre autres sur les éléments suivants :

- L'intérêt à participer à des activités en plein air;
- Le type d'activités qui suscitent davantage d'intérêt;
- Les défis anticipés;
- La contribution que chacun aimerait apporter;
- Les activités déjà instaurées à l'école en lien avec le plein air.

Ces informations peuvent être recueillies de différentes façons :

- Les élèves peuvent être consultés en classe grâce à la collaboration des titulaires ou des élèves délégués;
- Des questionnaires peuvent être remis aux élèves et aux membres de l'équipe-école;
- L'enseignant en ÉPS peut consulter son équipe lors d'une rencontre du personnel.

Les élèves et les membres de l'équipe-école peuvent également être consultés une fois les activités réalisées. Ceux-ci peuvent apporter de judicieux conseils afin d'adapter davantage les futures activités en fonction de leurs besoins et intérêts.

En d'autres termes, il existe de nombreuses façons d'identifier les besoins des élèves et des membres de l'équipe-école. L'enseignant en ÉPS se doit de choisir la meilleure façon de procéder selon son contexte, le temps mis à sa disposition et les informations qu'il désire récolter.

RÉPERTORIER LES MILIEUX DE PRATIQUE DES ACTIVITÉS DE PLEIN AIR

Les activités de plein air peuvent être réalisées dans différents milieux de pratique. Qu'il s'agisse d'un parc urbain situé près de l'école ou d'un espace en pleine nature, chaque milieu comporte ses avantages et ses défis; notamment en ce qui a trait au temps et à la distance à parcourir pour accéder aux différents sites.

Un enseignant en ÉPS bien avisé prendra d'abord le temps de répertorier les différentes opportunités de milieux de pratique accessibles pour les activités de plein air avec ses élèves, que ce soit les opportunités dans la cour d'école, dans son environnement scolaire ou les opportunités plus éloignées de l'école.

RÉPERTORIER LES OPPORTUNITÉS CONCERNANT LE MATÉRIEL DE PLEIN AIR

La gestion du matériel destiné à la pratique des activités de plein air peut parfois représenter un défi de taille pour l'enseignant en ÉPS. Les coûts parfois élevés pour se procurer du nouveau matériel ou pour remplacer le matériel endommagé, l'espace nécessaire pour le rangement de ce matériel ainsi que la logistique rattachée au déplacement du matériel vers les activités extérieures sont quelques exemples des défis que peuvent rencontrer les enseignants.

Dans un premier temps, il semble judicieux de répertorier le matériel déjà disponible à l'école. Un inventaire à jour des équipements disponibles et en bon état est un premier pas pour améliorer la gestion du matériel et planifier de façon stratégique le remplacement du matériel à long terme.

Afin de minimiser les coûts et de faciliter l'accès au matériel, il peut être très pertinent d'identifier des partenaires qui prêtent du matériel gratuitement ou à faibles coûts. Voici quelques exemples de partenaires potentiels :

- Les lieux de plein air offrant le prêt de matériel tels que le réseau de la SÉPAQ et les bases de plein air;
- Les partenaires présents au sein d'une même commission scolaire;
- Les organismes communautaires;
- Les centres sportifs universitaires.

Certaines commissions scolaires offrent également un service de prêt de matériel à leurs écoles. Les écoles primaires et secondaires situées à proximité les unes des autres peuvent aussi développer un partenariat pour partager leur matériel ou effectuer des achats groupés. Bien que cette stratégie comporte certains défis organisationnels, le partage des coûts et de l'espace de rangement du matériel peut devenir très avantageux dans certains milieux.

De plus, les fédérations sportives offrent parfois la possibilité de prêter du matériel ou de proposer des activités aux élèves en fournissant l'équipement nécessaire. C'est d'ailleurs le cas de la Fédération Ski de fond Québec qui propose des activités pour les élèves tout en fournissant les équipements de ski de fond en hiver et de ski à roulettes pour des activités à l'automne et au printemps dans la cour d'école.



STRATÉGIES POUR ACCOMPAGNER L'ÉQUIPE-ÉCOLE ET ASSURER LE BON DÉROULEMENT DES ACTIVITÉS DE PLEIN AIR

Les activités de plein air sont généralement réalisées dans un contexte très différent de celui de la classe et peuvent donc parfois soulever quelques inquiétudes chez certains membres de l'équipe-école. L'enseignant en ÉPS se doit donc de prendre cet élément en considération afin d'offrir un soutien adéquat à ses collègues lorsque cela s'avère nécessaire.

Des stratégies d'accompagnement afin de faciliter la collaboration avec les membres de l'équipe-école lors de la planification et la mise en œuvre des activités de plein air sont disponibles sur le site Internet de la FÉÉPEQ. Les stratégies proposées visent entre autres à responsabiliser l'équipe, à rassurer certains collègues en ce qui a trait aux principales craintes rattachées aux activités de plein air et, ultimement, à faciliter le travail de l'enseignant en ÉPS à long terme.

UN PAS À LA FOIS...

Mobiliser une équipe-école pour proposer au minimum une activité de plein air par année à tous les élèves représente un réel changement de culture dans certains milieux, et cela peut parfois nécessiter davantage de temps. C'est la raison pour laquelle le rôle d'accompagnateur de l'enseignant en ÉPS est essentiel pour offrir à l'équipe tout le soutien dont elle a besoin.



CONCLUSION

Dans le cadre de la mesure 15023 « À l'école, on bouge! » à l'ordre d'enseignement primaire et de la mesure 15028 spécifique aux activités parascolaires à l'ordre d'enseignement secondaire, les milieux scolaires sont appelés à se mobiliser pour offrir aux élèves un environnement scolaire favorable à l'adoption de saines habitudes de vie.

Ces mesures peuvent nécessiter des changements de pratiques impliquant plusieurs membres d'une même équipe-école. Grâce à son expertise, l'enseignant en ÉPS peut soutenir adéquatement son équipe-école dans cette démarche de développement professionnel en acquérant quelques connaissances et compétences en accompagnement.

Ce nouveau rôle d'accompagnateur peut toutefois soulever certains défis pour l'enseignant en ÉPS qui désire mettre en place une démarche d'accompagnement avec son équipe. C'est la raison pour laquelle l'accompagnateur a parfois aussi besoin... d'être accompagné! Les activités de réseautage avec d'autres enseignants en ÉPS qui partagent leurs défis et leurs bons coups, les échanges lors d'activités de formation, le soutien d'un conseiller pédagogique sont de belles opportunités pour briser l'isolement de l'enseignant en ÉPS dans l'apprentissage de ce nouveau rôle.

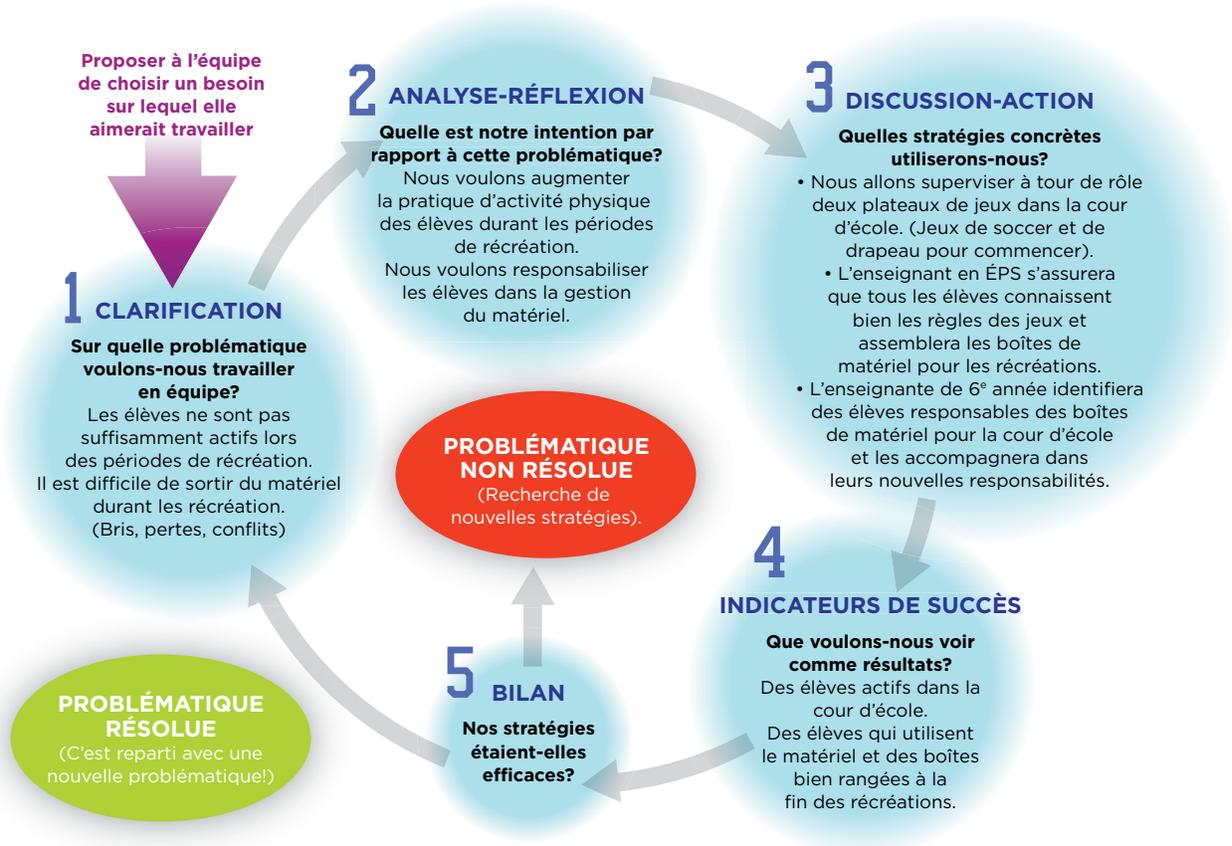
Tout bien considéré, bien que les défis semblent parfois grands pour l'accompagnateur et son équipe, les retombées positives sur les élèves peuvent être marquantes et devenir une source de motivation importante pour une équipe. Le temps et les efforts investis peuvent porter leurs fruits!

ANNEXE 1

EXEMPLE D'OUTIL INSPIRÉ DU MODÈLE DE STRINGER¹¹ QUE L'ACCOMPAGNATEUR PEUT UTILISER POUR GUIDER SES INTERVENTIONS

Cet outil permet à l'accompagnateur de guider son équipe pour¹²:

- Clarifier un besoin sur lequel elle aimerait travailler;
- Analyser la problématique afin d'identifier une intention commune;
- Identifier les stratégies concrètes que chacun désire mettre en place;
- Déterminer des indicateurs de succès précis;
- Dresser le bilan des stratégies mises en place pour adapter au besoin la suite de la démarche.



11 Stringer, E. T. (2008). Action research in education. Upper Saddle River, NJ: Pearson Prentice Hall.

12 Cet outil peut également être adapté pour guider les interventions de l'enseignant en EPS qui désire mener une démarche d'accompagnement individuelle avec un membre de son équipe.

ANNEXE 2

GRILLE D'OFFRE DE SERVICES POUR LES ORGANISMES SUBVENTIONNAIRES FAISANT LA PROMOTION D'UN MODE DE VIE ACTIF

CRITÈRES DE SÉLECTION

Indicateurs suggérés	Oui	En partie	Non	Moyens existants qui contribuent à atteindre le critère	Moyens à mettre en place pour contribuer à l'atteinte
1. Considérer les besoins des écoles et adapter les actions en fonction de ceux-ci					
2. Viser des changements de pratiques durables dans les écoles					
3. Adopter une vision globale et complémentaire afin de proposer des actions concertées					
4. Coordonner des stratégies et des actions					
5. Encourager le transfert des apprentissages à la maison					
6. Développer l'autonomie de l'élève					
7. Englober des facteurs individuels et environnementaux					
8. Favoriser l'interdisciplinarité					
9. Évaluer l'implantation du programme					





**Fédération des éducateurs et éducatrices
physiques enseignants du Québec**

Université de Sherbrooke - FASAP
2500, boul. de l'Université
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1

Direction et communications
819 821-8000, poste 62716
direction@feepeq.com

Adjointe à la direction
819 821-8000, poste 63799
adjointe@feepeq.com